

Nous sommes

- en 147 après la commune
- en 188 après L.M. (Louise Michel)
- en 200 après K.M. (Karl Marque)
- en 221 après l'invention de la tireuse à bière
- en - 10 avant la révolution
- en - 15 avant la machine à remonter le temps
- en - 27 avant la fin de la rédaction de cette foutue charte



Toute la planète est occupée par le capitalisme et la marchandisation ; toute ? Non ! Une maison d'irrésistibles irréductibles résiste encore et toujours à l'envahisseur. Et la vie n'est pas facile pour les banquiers, politicards, flicailles et autres racailles...

La recette de notre potion libertaire?

- l'autogestion
- la bonne humeur et le fait de ne pas se prendre au sérieux
- les pratiques alternatives
- la solidarité & l'entraide
- la vaisselle
- les discussions & les échanges
- les luttes contre toutes les dominations et pour les libertés

Ici, pas de chef.fe, viens (donc) ajouter tes ingrédients !

Bienvenu.e à L'Insolente

« Créer c'est résister, résister c'est créer »

L'Insolente,

- un lieu politique mais pas celui des professionnel-le-s de la politique ni celui de celles-ceux qui veulent jouer aux élections,
- un lieu féministe, métissé et populaire vecteur d'émancipation,
- un lieu de résistance, d'information et d'expression,
- un lieu de soutien aux luttes sociales, syndicales, culturelles contre les dominations existantes
- un lieu de mutualisation pour construire des pratiques alternatives, d'entraides et de solidarités,
- un lieu pour développer des activités échappant à la marchandisation et à la logique de consommation,
- un lieu ancré dans son quartier
- un lieu de création, de bricolage, d'expérimentation, d'échange, de convivialité et d'oisiveté

Bref un lieu de vie.

1 Les bases de L'Insolente:

L'Insolente est un lieu ouvert à toutes et tous, accessible et populaire.

La lutte contre le capitalisme est la base de sa création, le refus du monde marchand dans lequel les peuples sont contraints de vivre en est son moteur. Une société libertaire en est son horizon par :

- L'autogestion
- L'assemblée
- Le mandat
- L'horizontalité
- Le consensus
- L'expérimentation

En bref, la fin sera contenue dans les moyens.

1.1 Autonomie

L'Insolente est indépendante par rapport aux institutions privées et publiques.

Ce local est par ailleurs indépendant des organisations syndicales, politiques et associatives. Nous ne nous interdisons pas d'action commune dans la mesure d'un partage de valeurs et/ou de pratiques.

1.2 Financement

Nous luttons contre la logique de profit, les rapports de consommation, c'est pourquoi L'Insolente a la volonté de s'autofinancer. Pour cela, autant que possible, le principe du prix libre sera pratiqué.

Des échanges monétaires, réservés aux adhérent-e-s de l'association, peuvent avoir lieu dans le local, ceux ci sont réservés à la convivialité, au soutien des actions locales et d'ailleurs, au fonctionnement d'activité et à la construction de pratiques alternatives.

- Nous pratiquons une indépendance financière vis à vis de tout organisme privé ou public
- Les considérations financières doivent avoir le moins d'impact possible sur le fonctionnement du local et des activités, et ne créent pas de hiérarchie entre les membres. Nous tendrons à autofinancer par souscription les charges courantes du local.

2 Décoration interne:

2.1 La vie dans le lieu

- Le lieu est autogéré, donc tout le monde participe à tout.
- L'ambiance et la vie du lieu relèvent des envies et de la responsabilité de chacun.
- Afin de ne pas reproduire à l'intérieur ce que nous combattons à l'extérieur, nous sommes dans une réflexion et une remise en cause perpétuelle, tant individuelles que collectives, afin de combattre toute forme d'oppression au sein du lieu (sexisme, racisme, homophobie, corporatisme...)

- **L'Insolente est ouverte et accessible à toute personne souhaitant s'y investir. Nous ne sommes ni un groupe de bien-pensant, ni une avant-garde éclairée.**

2.2 C'est quoi pour nous l'autogestion

- S'organiser/faire, de manière autonome et collective
- Valoriser /faire appel au savoir faire de chacun pour construire en commun,
- Se réapproprier l'espace, nos modes de vie, notre travail, notre temps de cerveau disponible

2.3 Organisation

a) L'adhésion comme reconnaissance collective:

Nous reconnaissons la co-existence de plusieurs statuts entre les personnes dans l'association. L'association est composée d'individu-e-s, même si des organisations « amies » peuvent avoir des activités dans le lieu. Pour adhérer, toute personne doit se retrouver dans la présente charte.

Adhésion : prix libre (minimum 1 euro). Elle a une durée de un an : 01/09/N à 31/08/N+1. Elle donne le statut d'**Adhérent-e** de l'association et permet de participer aux activités.

Le **statut de Membre**, s'obtient après accord de l'AG mensuelle.

Souscription : prix libre. Tout **souscripteur/RICE** ne le fait que pour la cause. Il ne se voit pas donner un quelconque pouvoir.

b) L'assemblée générale comme lieu de débat:

L'AG est un lieu de construction du consensus, d'échange d'opinions pour mener à la prise de décision sur **les questions qui concernent la vie du lieu** ; et non un « espace de confrontation stérile ».

Les AG sont ouvertes à toutes et tous, les Adhérent-e-s¹ présent-e-s peuvent participer aux débats et à la recherche de consensus mais ne peuvent pas bloquer une décision.

Toutes les AG sont souveraines, toutes peuvent prendre des décisions, aux Membres présents dans le respect de la charte.

Seules les AG annuelles ou extraordinaires sont aptes à modifier la présente charte et les statuts de l'association.

La transmission de l'ordre du jour se fait par écrit sur un tableau du lieu prévu à cet effet.

Pour toute AG, un-e animateur-trice et un-e secrétaire peuvent être nommé-e-s.

c) Le consensus comme mode de décisions:

Face à une prise de décision sur la vie du local, les personnes en présence cherchent à accorder leurs divergences/propositions jusqu'à l'émergence une solution commune.

« La décision résulte d'un passage de *moi je pense* vers un *nous nous pensons donc nous faisons*»

d) Processus de déblocage:

Certaines décisions sont bloquées et le consensus ne progresse pas dans le temps. Cela peut bloquer des mécanismes nécessaires, voire indispensables au fonctionnement ou aux actions de L'Insolente.

Donc de manière exceptionnelle, pour éviter un blocage, des modes de prises de décisions en dehors du consensus peuvent exister :

Sujet bloqué et redondant : unanimité -1, -2, -3 au fil des AG.

e) Les mandats:

Le mandat a un contenu précis déterminé par l'AG. Le-la mandaté-e rend compte de son action.

Les mandats sont révocables à tout moment par toute AG.

Les mandats sont fixés sur un temps précis.

Les mandats doivent être le moins possible délivrés aux mêmes personnes et éviter l'accumulation.

La majorité des mandats sont donnés à plusieurs personnes. Il peut arriver que certains mandats soient individuels.

f) Les activités:

Toute action qui se retrouve dans ces principes est la bienvenue. Les modalités de fonctionnement et la nature de l'activité sont préalablement discuté en AG.

Exemple : Public (tout public, averti, mixité...), type (projection, concert, bouffe, coopérative, bibliothèque, librairie, fabrication, exposition, débat...), organisateur (individu, local, orga. ...), fonctionnement...

Lors de chaque AG ou autre instance suivant les décisions prises en AG, le programme d'activité du lieu est discuté.

Les individu-e-s et collectifs qui ne se retrouvent pas dans cette charte et ses règles morales, peuvent tout à fait s'organiser ailleurs plutôt que de nuire à l'ambiance, aux rapports humains et l'organisation du lieu.

Il est tout à fait possible de faire mieux ici, de faire autrement, mais également ailleurs.

¹ Voir point a